

Monsieur,

Quoy que je vous responde presque sur le champ, je ne vous veux pas long temps faire attendre mon jugement sur le livret de Mont' Grolier. Deux autres l'ont suivi, l'un de fide de spicibus, l'autre in decalogio quatuories gracie habebut. Je suis es dormes du jugement de ce proformage, non qu'il me semble qu'il symbolise avec Milliere, & que leur but est de faire croire que nous avons fait le plus grand qu'il n'est, & qu'on se devoit contenter de peu, pour faire une reformation agreeable a tout le monde. Je say que Milliere est paye pour cela; Et peut estre que l'autre qui ne hient pas sa condition entre les Suedois, de durez, se prepare secundam post naufragium tabulam. Il y a long temps que j'ay remarqué que cet esprit prend l'essor dans les nouveautés de Pologne. Ses expositions sur les textes de Antichrist, me semblent peu judicieuses. Sur le chap. 2. de la 2. aux Thessal. il presuppose que la 2^e Epist. est escripte devant la premiere, & contre toute raison. Et pour ce qu'il seavoit que l'Apotre repetoit souvent, comme je vous ai dit, lors que j'estoy avec vous, il invente que ce n'estoit pas qu'il eust escript en Thessal mais qu'il y avoit la plusieurs refugies de Syrie avec lesquels il avoit conversé en Damas. Il veut que le jour du Seigneur, soit entendu du jugement de Dieu sur Jerusalem; et toute la première Epistre parle expressément du dernier jour auquelle le Seigneur apparaistra avec flamme de feu &c. Toute la chronologie enseigne que ces Epistles ont esté escriptes du temps de Claude. Il veut que la seconde ait esté escripte sous Caius Caligula, pour ce qu'auremus il n'en pouloit faire l'homme de peche. Il veut qu'il ait esté apres au temple de Dieu, pour ce qu'il ordonna que sa statua fust mise au temple de Jerusalem, combien que cela n'ait pas esté execute. Il separe l'homme de peche, de s'evader qu'il veut estre Simon Magus, quoys qu'videmment il fait partie d'un mesme. Il est plaisant, quand il veut que le souffle de la bouche de Dieu qui devoit destruire cet exiles, est la priere de s. Pierre qui fit rompre le col a Simon Magus, qui entepremoit de voler. Mais il est bien empesché sur la charte de l'adversaire du filz de Dieu, qui le devoit aboler. Il l'interprete du jugement sur ce malheureux. Mais juger je vous prie, si une prophétie qui s'adresse aux Thess. et par eux a toute l'Eglise, se peut interpreter avec raison, de ce qui s'est passé en ce mesmo temps, & d'un homme qui n'a pas eu beaucoup de sedateurs, & duquel encore l'histoire l'ent la fable, en plusieurs circonstances. Ce qu'il destourne deux chap. le 13. & 16 de l'Apoc. a un empereur Rom. singulier, & choisi Trajan pour est effect mesemble hors du sens commun. Mais ce qui l'a porté l'a esté, la rencontre du 666 en 666, ou il a prisé que la dernière lettre estoit l'entonner infidum inter E & Z qui n'est pas une lettre; & n'a pas veu que le s vaut 200 comme l'a bien mieux pris France en son Rolettre. Et ainsi tous ses fondemens sont

Hug. 37.

ruineux. Comme celuy par lequel il fait Apollonius Tranœus le
faux prophete de la besde, qui a esté un Philosophe qui n'a jamais dog-
matise contre le Christianisme sinon contre les autres payens. Il y a d'autres
choses à remarquer es deux autres écrits, en l'un desquels servit scene, Et
veut renverser les doctrines de la justif. & de la prude. gratuite. Mr. des
Marsis m'a écrit qu'il a une réponse qui n'attend que la presse. Mons. de
Molin me promet deux ou trois feuillets pour la fin de son livre. Pour Mithore,
qui confere fort avec Grot. il a depuis peu publié un livre de la roesette de
la puissance du Pape en l'Eglise contre les Schismes. Cest un écrit malicieux,
quoy qu'il taxe beaucoup de choses en la Papauté & faire le Régime de
l'Eglise Aristocratique. Il m'a écrit une honnête lettre par son fils, &
prié le luy en dire mon avis cardialement. Je l'ay fait sur ma liberté ac-
coutumée, & luy ai fait avouer que je recognoy bien son but & ses motifs.
Vous verrez un jour ma lettre à Laffir aidant Dieu, et peut être, sera elle
imprimée à Paris. Son fils qui est dans la compagnie de Mons. de Colligny
en a porté quelques exemplaires, un entr'autres à Mons. le Vic. de Marbach
duquel vous le pourrez avoir. Mons. de Saumaise s'en est mis en colère
& nous avons fait cela lire de luy son livre de Primatu qu'il a imprimé
en son absence. Il promet d'y faire une preface toute contre
Mithore. Pour la Paix de Bourg. & Flandres, la difficulté gisit en
ce que nous remarquons fort bien, que l'un a dit ce qu'il a voulu ouver-
tement, l'autre n'a rien publié. Il est vray qu'il se prend toujours au mat-
de Sycophante, & à ce que Nic. Heinsius a fait une satyre contre luy, &
que le prie ne me pas, mais proteste avoir intracé son fils de le déshitter
s'il la publiait. Elle a donc été arrêtée, & de l'autre côté Phœnix
desplumatus. Nous les avons tous deux exhorté à la paix, & à manier
les lettres humainement. Nous n'avons peu refusé à Mr. Heins. de se de-
fendre, & l'autre ne le desire pas, mais nous l'avons exhorté à le faire
ad rem, & préparer sa partie à une replique plus courtoise. Ce qu'il a
promis. Mr. de Saumaise offroit d'aller avec luy contre a cas de prendre
la sde Cene, comme il n'a fait difficulté d'en approcher. L'autre a pris
encore du temps. Nous avons obligé Mr. de Saumaise à supprimer une cruelle
preface sur Gimplius, en laquelle il travailloit à accuser sa partie d'un
flagium perpetuel, & dit le pouvoir prouver par sa propre main. Vosthus
qui l'a vu, a représenté à Mons. Heinsius que cela luy ferait un extrême
tort. Le livre sortira sans parler de luy en la preface, mais ce qui est
imprimé au corps du livre, demeurra. Ainsi nous avons fait un interim,
mais nondum conciliavimus animos. Dieu le fera en son temps. Je ne vous
m'envoie pas de vous enterrer, mais vous pourrez estre envoié de lire
ce long discours extemporaneum, duquel vous pourrez bien excuser le
défaut. Car je ne voulay pas perdre l'occasion. Je vous supplie en
celles que vous rencontrerez, a propos afficher son Altesse de nos voeux
pour sa santé, & pour un meilleur succès de ses entreprises. Aujourd'huy le
s^e Prophète a envoyé à Monseig. le 7me Prince son histoire de Treda,
laquelle il vous doit faire tenir pour la présenter a son Altesse. Il m'en
a donné un exempl. mais il n'y a que deux heures. Je n'en puis trouver
pas dire mon jugement. Mais il me semble que ces Messieurs attendent

de donner de la peine à leurs lecteurs, de s'orientent d'un style aussi élégant
ne veulent pas que tout le monde les entende. Je n'ay rien du Père Marquette
et n'en suis pas marié. Si je donne mes heures à ces gens là, ne vous étonnez
pas si je vous en donne, pour vous en faire perdre, parmi tant d'autres
occupations. Je vous supplie d'aimer mon fils s'il l'en soit digne, et ne
luy espargnez pas vos bons avis aux occasions. Vous obligerez le fils de
le Père, qui sera toute sa vie,

Monseigneur,

as de très humble & très affectueux serviteur,
André Rivet.

De la Haye, lez Juin
1640.

Monseigneur,

Monsieur de Guylechamps, Conseiller
de Son Altesse & Secrétaire
de ses Commandemens.

Au Camp